ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Années 1854-1855.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME DEUXIÈME.

LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue Centrale, St-Pierre, 20.

1855.

Numérisation *Société linnéenne de Lyon*

DESCRIPTION

DE

DEUX COLÉOPTÈRES

NOUVEAUX OU PEU CONNUS,

PAR

MM. E. MULSANT et GUILLEBEAU.

Leistus Revelierii.

Antennes brunes sur les quatre premiers articles, d'un testacé rosâtre sur les autres. Tête et prothorax d'un noir bleu : celui-ci, cordiforme, avec les angles postérieurs en forme de petite dent dirigée en dehors. Elytres subparallèles ; d'un bleu noir ; à stries ponctuées. Intervalles impointillés, subconvexes. Mandibules fauves. Dessous du corps d'un brun noir. Cuisses brunes : jambes et tarses d'un rouge testacé brunâtre.

Long. 0,0078 à 0,0090 (3 1/2 à 4 l.). Larg. 0,0029 (1 1/3 l.).

Corps oblong ; subdéprimé ; luisant, en dessus. *Tête* lisse ou à peine ruguleuse ; transversalement sillonnée après les yeux ; noire ou d'un noir bleuâtre : mandibules fauves. *Antennes* brunes ou d'un brun noir sur leurs quatre premiers articles, d'un blanc rosâtre sur les autres. *Prothorax* cordiforme, sinué

Numérisation Société linnéenne de Lyon

au devant des angles postérieurs qui sont en forme de petite dent dirigée en dehors ; anguleusement un peu avancé dans le milieu de son bord antérieur ; une fois environ moins large à la base que dans son diamètre transversal le plus grand ; relevé en rebord tranchant sur les côtés, sans rebord à la base ; d'un tiers au moins plus large dans son diamètre transversal le plus grand que long sur son milieu ; creusé, après le bord antérieur, d'une impression obtriangulaire, étendue jusqu'aux angles de devant, prolongée jusqu'aux deux septièmes de la longueur ; sillonné transversalement au devant de sa base ; rayé d'une ligne longitudinale médiaire entre l'impression antérieure et le sillon antébasilaire ; fortement ponctué sur l'impression, sur le sillon et jusqu'à la base et plus faiblement le long du rebord latéral, lisse sur le reste ; offrant de chaque côté de la ligne médiane deux faibles subconvexités presque orbiculaires ; noir ou d'un noir bleu. *Ecusson* triangulaire ; caréné ; d'un noir bleuâtre. *Elytres* oblongues ; arrondies aux épaules, en ogive postérieurement, parallèles entre ces deux points ; rebordées ; subdéprimées en dessus ; à neuf stries ponctuées : la juxta-suturale à peu près terminale : les deuxième et troisième, subterminales : les quatrième et cinquième, et sixième et septième postérieurement unies et graduellement plus courtes : la huitième, réduite postérieurement à une rangée de points ; offrant en outre une strie rudimentaire juxta-suturale prolongée jusqu'au cinquième de la longueur. *Intervalles* subconvexes ; lisses, impointillés ; d'un bleu noir ou d'un noir bleu, avec l'extrémité des huitième, neuvième intervalles et du rebord, obscurément fauve. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brun ; lisse sur les côtés de l'antépectus et sur le ventre ; ponctué sur le milieu de l'antépectus et sur les côtés des autres parties pectorales. *Pieds* bruns sur les cuisses, d'un rouge testacé brunâtre sur les autres parties, et graduellement plus clair depuis la base des jambes jusqu'à l'extrémité des tarses.

Numérisation Société linnéenne de Lyon

Patrie : le nord de la Corse.

Elle a été découverte par M. Jules Revelière, à qui nous l'avons dédiée.

Obs. Cette espèce a de l'analogie avec le *L. nitidus* pour la forme ; mais elle a le corps plus étroit. La couleur des quatre premiers articles de ses antennes la distingue suffisamment de toutes les espèces voisines.

Attelabus atricornis.

Prothorax et élytres d'un roux testacé : partie au moins de la bordure basilaire du premier, repli des secondes, antennes et tout le reste du corps, noir. Elytres striément ponctuées ou à stries ponctuées légères et un peu affaiblies sur les côtés.

Long. 0,0042 à 0,0048 (1 7/8 à 2 1/8 l.). Larg. 0,0025 à 0,0033 (1 1/8 à 1 1/2.).

Corps oblong ; longitudinalement arqué. *Tête* noire ; lisse ; presque impointillée sur sa partie postérieure ; parsemée de points peu profonds sur le front ; offrant sur la partie antérieure de celui-ci une courte carène longitudinale ; creusée au côté interne des yeux d'un sillon étroit ; creusée, entre les antennes, d'un sillon faisant suite à la carène frontale ; densement ponctuée sur l'épistome. *Antennes* prolongées à peine jusqu'aux deux tiers des côtés du prothorax ; pubescentes ; entièrement noires. *Prothorax* tronqué en devant ; élargi en ligne un peu courbe d'avant en arrière ; tronqué en ligne à peine bissubsinueuse de chaque côté de sa partie médiaire, à la base ; rayé au devant de celle-ci d'une ligne le faisant paraître muni d'un rebord basilaire noir au moins dans sa moitié médiaire et parfois en totalité ; sans rebord sur les côtés ; d'un tiers plus large à la base que long sur son milieu ; peu convexe sur le dos, convexement presque perpendiculaire latéralement ; très-superficiellement pointillé ; roux ou d'un roux pâle. *Ecusson* presque en

Numérisation Société linnéenne de Lyon

carré au moins aussi large que long ; arrondi aux angles postérieurs ; noir, luisant. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; deux fois et quart ou deux fois et demie aussi longues que lui ; émoussées aux épaules ; subsinueusement parallèles jusqu'aux deux tiers, arrondies chacune à l'extrémité ; peu convexes sur le dos ; à neuf stries très-légères ou rangées striales de points, sinuées vers le tiers ou les deux cinquièmes ; les septième et huitième réduites à des rangées de points ; offrant en outre une rangée juxta-suturale rudimentaire ; d'un roux testacé. *Intervalles* superficiellement ponctués. *Pygidium* voilé ; noir. *Repli, dessous du corps* et *pieds* noirs. *Cuisses* renflées. *Jambes* pubescentes et denticulées sur l'arête interne.

Patrie : le nord de la Corse.

Cette espèce a été découverte par M. Jules Revelière.

Obs. Elle diffère de l'*A. curculionoides* par une taille ordinairement un peu plus petite ; par la teinte d'un roux testacé de son prothorax et de ses élytres ; par ses antennes, son bord basilaire du prothorax au moins en partie, et par son repli, noirs ; par son prothorax superficiellement pointillé ; par son pygidium ordinairement voilé par les étuis.

Numérisation Société linnéenne de Lyon